

# FORMULAIRE

## à nous retourner

Je souhaite soutenir l'ODP dans ses actions auprès des Orphelins et des Sapeurs-Pompiers et fais un don, **par chèque à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles**, d'un montant de :

10 €    15 €    20 €    autre montant :  
..... €

Je souhaite recevoir une information complémentaire sur le legs, la donation et l'assurance-vie

Je souhaite recevoir une documentation sur l'association

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Don	Réduction	Coût réel
10,00 €	6,60 €	3,40 €
15,00 €	9,90 €	5,10 €
20,00 €	13,20 €	6,80 €
30,00 €	19,80 €	10,20 €

Un reçu pour déduction fiscale (66% de votre don) vous sera adressé dans les meilleurs délais (art.200-5 et 238 bis du code Général des impôts). Vos données personnelles sont enregistrées sous forme informatique. Vous bénéficiez du droit d'accès, de suppression et de rectification prévu par la loi du 6-01-78 « informatique et liberté » en vous adressant à notre association. Vos coordonnées sont réservées à l'usage exclusif de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France qui ne pratique ni la vente, ni l'échange de ses fichiers.

# L'ODP

## en chiffres

750  
140  
65  
80

Nous essayons d'être constamment présents pour nos Orphelins afin qu'ils puissent grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions possibles et cela quel que soit leur âge.



Chaque année, c'est donc en moyenne :

- + de 1800 allocations trimestrielles scolaires
- 750 primes de vacances et d'étrennes
- 900 primes de rentrée scolaire
- 65 aides au permis de conduire
- 140 primes diplômes
- 80 ordinateurs pour la rentrée scolaire
- près de 300 enfants et 40 familles bénéficiaires de vacances à titre gracieux
- 260 dossiers présentés en Commission Sociale en vue d'une aide financière

*Merci pour votre générosité !*



Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France

32 rue Bréguet - 75011 Paris

☎ : 01 49 23 18 00

☎ : 01 49 23 18 34

@ : odp@pompiers.fr

www.pompiers.fr/oeuvre



ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS  
ET FONDS D'ENTRAIDE DES

**SAPEURS - POMPIERS**

DE FRANCE

*Rejoignez  
notre famille solidaire  
et soutenez les Orphelins  
de Sapeurs-Pompiers*



W/Anik Conseils 01 40 45 79 75 - 08/15 - Crédit photo : Laurent Lacombe, José Vasseur, Stéphane Ruel, Bastien Guerche



# DES SAPEURS-POMPIERS COURAGEUX *mais pas infailibles*



La France compte environ 250 000 sapeurs-pompiers qui effectuent 11 623 interventions par jour, soit 1 toutes les 7,4 secondes.

Qu'ils soient civils (professionnels ou volontaires) ou militaires, ces hommes et ces femmes sont sans cesse exposés au danger pour venir vous porter secours.



Ce sont très souvent des pères et des mères de famille « ordinaires » qui se dévouent entièrement aux autres. Mais ils ne sont pas des super-héros et lorsque le danger a raison d'eux, c'est le quotidien de toute une famille qui bascule.

C'est à ce moment-là qu'intervient l'**Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France** auprès des conjoints et enfants des sapeurs-pompiers disparus.



# L'ODP missions sociales et ses missions sociales



Créée en 1926, l'Œuvre des Pupilles est une association reconnue d'utilité publique et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République.



L'Association assure une protection morale et matérielle aux Orphelins de Sapeurs-Pompiers (professionnels, volontaires et militaires), décédés en service commandé ou non.

En 2000, l'ODP a également mis en place un programme nommé « Solidarité Familles » qui permet de venir en aide aux Sapeurs-Pompiers et leur famille qui se trouvent dans des situations de détresse, voire de précarité.

Depuis plus de dix ans, Thomas HUGUES nous fait l'honneur d'être le parrain de l'ODP. Journaliste au grand cœur, il n'hésite pas à donner de son temps, pour être aux côtés de nos protégés, et à mobiliser son énergie, pour sensibiliser le grand public à notre cause.

## Témoignage du parrain



*« L'Œuvre des Pupilles veille sur les familles et les accompagne sur le chemin de la vie ; nous souhaitons ensemble toucher le cœur des français qui aiment les pompiers, mais qui ignorent trop souvent l'existence de l'Œuvre »*

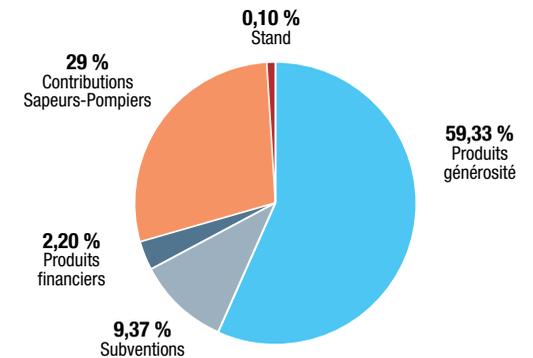
Thomas Hugues

# Votre Soutien nous est indispensable



Pour que toutes nos actions solidaires puissent se réaliser, votre générosité nous est essentielle. C'est grâce à vous, et à vos dons, que l'ODP est en mesure d'apporter autant à ses Pupilles aujourd'hui.

## Répartition des ressources (exprimé en %)



Notre association est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance et est habilitée à recevoir des legs et donations, et est à ce titre exonérée de tous droits de succession et de mutation. L'ODP peut également être désignée comme bénéficiaire d'une assurance-vie.



Les comptes de l'association sont validés par un cabinet de Commissaires aux comptes indépendant et consultables sur simple demande.